

## Accueil durant les vacances scolaires

du 1<sup>er</sup> au 19 juillet et  
du 12 au 16 août 2024



**VACANCES  
D'ÉTÉ**

**Lieu d'accueil:**

APEMS Croset-Parc  
Ch. du Parc 1c  
1024 Ecublens



**Service des activités  
scolaires et parascolaires SASP**

ecoles@ecublens.ch • 021 695 33 94



## Inscription

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Né/e le :

Allergies/autres :



### Représentant légal

Nom du parent :

Prénom du parent :

Adresse :

NPA :

Localité :

Adresse mail :

N° de tél. :

j'autorise la Commune à prendre des photos des activités sur lesquelles mon enfant apparaît de façon reconnaissable.

j'autorise d'ores et déjà la Commune à utiliser ces photos dans le cadre de la promotion officielle des activités des centres aérés à travers les différents canaux de diffusion utilisés par la Commune.

*Par ma signature, j'atteste que mon enfant est assuré en cas de maladie et d'accident et est au bénéfice d'une assurance RC pour les dommages qu'il pourrait causer à des tiers.*

Date :

Signature du représentant légal :



## Calendrier

Cochez vos choix	de 8h00 à 18h00	de 8h00 à 13h00	de 13h00 à 18h00
Lundi 1.7		Accueil à la journée	
Mardi 2.7		Accueil à la journée	
Mercredi 3.7			
Jeudi 4.7		Accueil à la journée	
Vendredi 5.7			

### Juillet

Lundi 8.7		Accueil à la journée	
Mardi 9.7		Accueil à la journée	
Mercredi 10.7			
Jeudi 11.7		Accueil à la journée	
Vendredi 12.7			

Lundi 15.7		Accueil à la journée	
Mardi 16.7		Accueil à la journée	
Mercredi 17.7			
Jeudi 18.7		Accueil à la journée	
Vendredi 19.7			

### Août

Lundi 12.8		Accueil à la journée	
Mardi 13.8		Accueil à la journée	
Mercredi 14.8			
Jeudi 15.8		Accueil à la journée	
Vendredi 16.8			

**Tarifs**  
 8h00 - 13h00: Frs 50.-  
 13h00 - 18h00: Frs 50.-  
 8h00 - 18h00: Frs 90.-

Le repas est compris dans l'horaire du matin et de la journée complète.



## Conditions

### **Annulation**

Une fois l'inscription confirmée, aucun remboursement n'est envisageable, sauf sur présentation d'un certificat médical.

### **Inscription**

L'inscription se fait uniquement en l'envoyant par courriel à l'adresse [ecoles@ecublens.ch](mailto:ecoles@ecublens.ch)

Le nombre de places disponibles est limité, l'inscription sera prise en compte par ordre d'arrivée et doit parvenir au Service des Activités Scolaires et Parascolaires SASP au plus tard **le 14 juin 2024**.

L'inscription sera prise en compte uniquement pour les enfants fréquentant déjà un réfectoire de la Commune d'Ecublens et d'un degré scolaire de 3 à 6P.

Une confirmation sera adressée par courriel durant la semaine du 17 au 21 juin 2024.

### **Domage**

Tout dommage effectué durant la prise en charge sera facturé au représentant légal.

### **Acceptation des clauses**

En transmettant l'inscription au SASP, le représentant légal accepte toutes les conditions mentionnées dans les chapitres: inscription, tarifs et conditions.

### **Païement**

Le paiement de la facture se fait à réception.



## Renseignnement

Tout renseignement complémentaire désiré peut être obtenu à l'adresse: [ecoles@ecublens.ch](mailto:ecoles@ecublens.ch) ou par téléphone au 021 695 33 94.